

COMMUNE DE SAINT ROMAIN D'URFE (42430)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

- **SUR LE PROJET D'ALIENATION ET DE RETROCESSION D'UNE PORTION DU CHEMIN RURAL ET D'UNE PLACETTE AU LIEU-DIT « LA BRUNELIN »**
PROCEDURE ALIENATION ET RETROCESSION D'UN CHEMIN RURAL

Par arrêté municipal en date du 17 février 2023, le maire de la commune de SAINT ROMAIN D'URFE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur :

- L'aliénation et la rétrocession d'une portion de chemin rural et d'une placette situés à La Brunelin,

Cette enquête publique est destinée à recueillir les observations du public.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de SAINT ROMAIN D'URFE du 4 avril 2023, à compter de 9h, au 14 avril 2023, jusqu'à 12h, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, le mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h à 16h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, sauf jours fériés.

Le commissaire-enquêteur Monsieur Philippe BENEDETTI recevra le public à la mairie de SAINT ROMAIN D'URFE :

- le mardi 4 avril de 9h à 12h et
- le vendredi 14 avril 2023 de 9h à 12h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à M. le commissaire-enquêteur à la Mairie de ST ROMAIN D'URFE.

Mme le Maire
Pascale MONAT